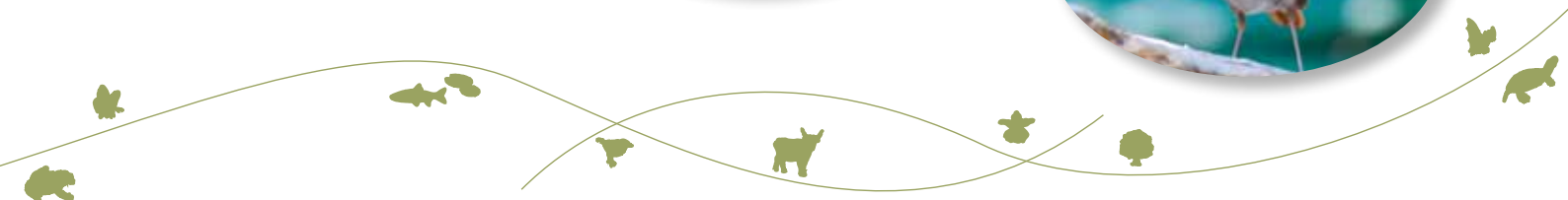




# Marais de Montbreyzieu

Programme de préservation en faveur de la biodiversité 2013-2017



# Un programme de gestion pour préserver la biodiversité



**La biodiversité** constitue une ressource fondamentale pour la collectivité. Elle trouve sa place dans notre quotidien à travers l'alimentation, la santé... Elle a toujours été une source de création artistique, de développement du tourisme... Sa préservation est une préoccupation commune à tous.

**Les conservatoires d'espaces naturels** sont des partenaires techniques créés pour aider les collectivités et les usagers à préserver ce patrimoine. Leur statut associatif et leur neutralité leur donnent la possibilité de travailler avec les hommes et les femmes qui sont des acteurs des espaces naturels et de les associer à cette démarche au travers des comités de pilotage. Pour un conservatoire, la biodiversité constitue une ressource précieuse pour le territoire, un élément d'accession à un développement durable.

**La gestion d'un site** qui est synthétisée dans ce document, est issue de l'analyse scientifique produite par le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes. Il détaille les objectifs et les actions proposées. Il devient la référence que chaque acteur du projet peut consulter pour comprendre les interventions réalisées.

**Le plan de gestion** est une somme d'opérations ou un choix de ne pas intervenir qui est fait en faveur du patrimoine naturel : débroussaillage, entretien par la fauche, pâturage, mise en place de panneaux d'information si nécessaire, surveillance scientifique des espèces en danger... Il ne remet généralement pas en cause les usages habituels sur le site et cherche, au contraire, à s'harmoniser avec ceux-ci.

# Intervenir en partenariat sur le marais de Montbreyzieu

## Origine du projet

L'inventaire des tourbières de la Région Rhône-Alpes en 2000 puis l'inventaire des zones humides du département de l'Ain en 2012 ont permis d'identifier le marais de Montbreyzieu comme un site prioritaire à préserver. Il a été intégré au site Natura 2000 « Milieux remarquables du Bas-Bugey » en 2011.

En accord avec les communes de Contrevoz et de Saint-Germain-les-Paroisses, un diagnostic a été réalisé afin de mieux connaître la biodiversité ainsi que les usages anciens et actuels sur le marais. Des rencontres avec les acteurs locaux représentant différents domaines tels que la chasse, l'agriculture ou tout simplement des riverains ont ainsi été menées.

L'objectif est de proposer des mesures de gestion pour les 5 années à venir pour préserver le marais en respectant les usages actuels.



Bourg-en-Bresse

Marais de Montbreyzieu

Le marais est situé dans le sud est du département (communes de Contrevoz et de Saint-Germain-les-Paroisses), dans le secteur du Bas-Bugey.



## Le marais, zone humide, zone utile

Les marais et milieux humides jouent un rôle important dans la gestion de la ressource en eau. Ils régulent les écoulements vers les vallées en stockant puis en restituant progressivement l'eau comme des éponges.

Ils ont également une fonction d'épuration en piégeant les polluants et en libérant des eaux de bonne qualité.

Le marais inondé.

## Le rôle du comité de pilotage

*Le comité de pilotage est un lieu d'échanges où l'ensemble des acteurs et usagers du site participe à la construction du projet dans un objectif de préservation du patrimoine naturel. A partir des éléments scientifiques et techniques que présente le Conservatoire, le comité de pilotage apporte les adaptations qu'il juge nécessaires. Le CEN est chargé d'animer cette réflexion collective puis il propose les actions de gestion, les met en œuvre et contrôle leur efficacité.*





## Une histoire d'hommes...

### Des usages traditionnels

Le marais de Montbreyzieu était autrefois exploité, principalement sur la partie sud, pour la blache. Elle était fauchée à la main et véhiculée par des charrues. Cette pratique a été abandonnée il y a une quinzaine d'années. A cette époque, de nombreux drains et fossés ont été créés afin d'abreuver les vaches pâturant les parcelles voisines ou d'exploiter plus facilement le marais. Aujourd'hui, ces drains et fossés se comblent progressivement. Seule subsiste une vanne qui permettait d'approvisionner en eau les champs et les cultures à proximité lors de périodes de sécheresse. De manière plus sporadique, le marais était entretenu par brûlage pour éviter l'embroussaillage.



1939



2009

### Des milieux humides qui se boisent

L'exode rural et les modifications des pratiques agricoles suite aux progrès techniques autour des années 60-70, ont entraîné petit à petit l'abandon de la fauche sur le marais. Les locaux se sont ainsi détournés de ce marais laissant le champ libre aux arbres et aux arbustes qui ont peu à peu envahi le site, entraînant ainsi l'embroussaillage des secteurs de blache et la raréfaction des espèces remarquables.

### Usages actuels

Aujourd'hui, la majeure partie du site est abandonnée. Une plantation de peupliers âgée d'une quinzaine d'années occupe une petite parcelle au nord. Des génisses pâturent une petite partie du marais. Par ailleurs, le marais constitue une ressource cynégétique importante : la bécassine y trouve refuge et les sangliers viennent s'y rafraîchir pendant l'été.

« Blache » est le nom donné à l'herbe des marais. Elle est essentiellement composée de laïches, roseaux et graminées. Elle était autrefois utilisée pour la nourriture et la litière du bétail, ainsi que pour la vannerie

# Une nature exceptionnelle

## Une faune et une flore spécifique

Le marais de Montbreyzieu, est un îlot, où se réfugie de nombreuses espèces remarquables liées aux zones humides. En vous promenant sur le site, vous pourrez apercevoir parmi le mélange des couleurs de plantes, le Sénéçon des marais, grande « marguerite » jaune d'or, protégée dans l'Ain ou encore l'Orchis des marais, une orchidée à fleurs pourpres lâches. Pas moins de 7 plantes protégées se rencontrent dans ces milieux.

Dès le printemps, on pourra écouter le chant des rainettes vertes tel un concert grandeur nature. Celui du rossignol s'entendra jusque tard dans la nuit, accompagné par les grenouilles qui auront commencé dès le début de la soirée.



*La Rainette verte est une petite grenouille mesurant tout juste 5 cm. Elle est facilement reconnaissable grâce à son bandeau noir sur son flanc. Elle affectionne les zones humides bordées de saules dans lesquels elle peut se réfugier.*

Le marisque en fleur. Son développement par rhizomes (tiges souterraines) lui permet d'occuper de vastes secteurs dans lesquels les autres plantes peinent à faire leur place.



## Drôle de végétaux !

La végétation du marais de Montbreyzieu est représentée par quatre grandes formations.

Du nord au sud, on observe un bas-marais alcalin à choin noir, alimenté par des eaux plus ou moins minéralisées après avoir circulé dans le sol, ici ce sont des eaux ferrugineuses.

Vient ensuite la roselière qui, sur le marais, n'est que rarement inondée.

Puis, un pré à litière dominé par la molinie constitue une zone de transition. Cette formation possède une richesse floristique exceptionnelle abritant des plantes rares spécialistes des sols à humidité variable.

Enfin, un secteur de blache, appelée « cariçaie », est présent sur la partie sud. Cet habitat était autrefois le plus représenté sur le marais.



Bécassine des marais.

Ecuelle d'eau.

Sénéçon des marais.



Orchis des marais.



# Un projet pour les cinq années à venir

Dans cette notice de gestion, quatre objectifs de gestion peuvent être définis :

- Restaurer les secteurs embroussaillés ;
- Limiter la dynamique d'embroussaillage par un entretien régulier ;
- Ne pas altérer le fonctionnement hydrologique du marais ;
- Lutter contre le solidage.

## Restaurer les secteurs embroussaillés

### *Pourquoi intervenir ?*

L'abandon de la fauche de la blache et les différents travaux d'assèchement réalisés sur le marais (création de fossés, rectification de cours d'eau) ont permis le développement d'arbres et d'arbustes. Une fois installés ils pompent beaucoup d'eau et contribuent encore à l'assèchement. Il convient donc de casser cette dynamique.

### *Ce qui est prévu*

L'arrachage mécanique de la bourdaine, espèce envahissante si elle est broyée et d'autres arbustes permettra d'enrayer ce processus d'embroussaillage et de garantir le bon état écologique du marais. L'exportation de la matière sera également prévue afin de limiter tout enrichissement du sol.



Développement des arbres dans les prairies à blache.

## Limiter la dynamique d'embroussaillage par un entretien régulier

### *Pourquoi intervenir ?*

Les milieux prairiaux humides sont des habitats remarquables et de plus en plus rares. 50% des zones humides ont disparu depuis les années 50 et celles qui subsistent doivent maintenant être préservées.

Une fois ces zones restaurées, un entretien adapté doit être mené.

### *Ce qui est prévu*

La mise en place d'un pâturage sur une partie du site permettra de limiter la colonisation par les ligneux et donc de conserver le milieu ouvert.



Entretien du marais par le pâturage.

### **Vérifier les réactions de la nature**

*La gestion d'espaces naturels n'est pas une science exacte. C'est pourquoi un regard permanent sur l'efficacité des opérations réalisées est toujours nécessaire. Des suivis scientifiques sont indispensables pour observer l'impact de la gestion sur les milieux naturels, la faune et la flore remarquables.*

## Ne pas altérer le fonctionnement hydrologique du marais

### *Pourquoi intervenir ?*

L'embroussaillage du marais et son évolution sont dus à des perturbations hydrologiques. Celles-ci sont issues des divers aménagements (drains, fossés) et des micro-pollutions que connaît le site.

### *Ce qui est prévu*

La préservation du fonctionnement hydrologique passe par la non intervention. Les opérations de curage de fossés, de rectification de cours d'eau, et de fertilisation sont à proscrire.



## Lutter contre le solidage

### *Pourquoi intervenir ?*

Certains secteurs sont envahis par le Solidage, qui ne laisse plus la flore locale s'exprimer.

### *Ce qui est prévu*

Quelques tâches constituent des foyers d'infestation qu'il convient d'éradiquer. L'arrachage constitue le moyen le plus efficace pour lutter et limiter le développement de l'espèce.



Colonisation de la zone humide par le solidage ou "canne d'or", une plante invasive qui s'installe dans les milieux perturbés.



# Que pouvez-vous faire pour favoriser la réussite de ce projet ?

- Contribuer à transmettre cette information.
- Signaler au Conservatoire des espaces naturels Rhône-Alpes toute observation liée aux espèces mentionnées dans ce document.
- Si vous faites partie du comité de pilotage, apporter votre point de vue lors des réunions, celui-ci est important et sera écouté
- Mettre à disposition certaines de vos photos que vous trouvez particulièrement réussies, ou d'anciennes photos du site
- Nous signaler tout problème, toute difficulté susceptible de nuire au projet.

Ce document est une synthèse de la notice de gestion 2013 - 2017 – Marais de Montbreyzieu.  
Si vous souhaitez des informations plus détaillées, n'hésitez pas à en faire la demande.



## CONTACT

**Géraldine GARNIER**

[geraldine.garnier@espaces-naturels.fr](mailto:geraldine.garnier@espaces-naturels.fr)

Tél. 04 74 34 98 61

**CEN RHÔNE-ALPES / Antenne Ain**

Château Messimy

01800 CHARNOZ-SUR-AIN

[www.cen-rhonealpes.fr](http://www.cen-rhonealpes.fr)

Programme réalisé grâce au soutien financier de :



Rhône-Alpes Région

**l'ain**  
Conseil général

Septembre 2013

réseau  
des conservatoires  
d'espaces naturels  
en Rhône-Alpes